



PRÉFET DU MORBIHAN

Direction départementale des territoires et de la mer
Service urbanisme et habitat

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de modifier le périmètre de protection autour de neuf édifices protégés au titre des monuments historiques sur la commune de PLUMERGAT

En exécution de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2019, et en application des dispositions du code du patrimoine, du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, il sera procédé du lundi 19 août 2019 au mardi 3 septembre 2019 inclus à la mairie de PLUMERGAT à une enquête publique relative au projet présenté par Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne (Unité départementale architecture et patrimoine du Morbihan 31 rue Thiers à Vannes), en vue de modifier le périmètre de protection autour de neuf édifices protégés au titre des monuments historiques : l'église Saint-Thuriau, la croix du cimetière de Saint-Thuriau, la chapelle de la Trinité, la chapelle de Saint-Servais, la croix de la route de Brec'h, la croix de la route de Mériadec, la croix du carrefour vers Locminé, la chapelle Notre-Dame à Gornévec et la chapelle de Langroëz.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie de PLUMERGAT du 19 août 2019 au 3 septembre 2019 inclus, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux de la mairie. Le public intéressé pourra consigner sur le registre d'enquête ses observations éventuelles ou les adresser par écrit à la commissaire enquêtrice à la mairie de PLUMERGAT. Ce dossier sera également disponible sur le site internet de la préfecture www.morbihan.gouv.fr

Madame Nicole JOUEN, attachée de la fonction publique territoriale en retraite, est désignée en tant que commissaire enquêtrice.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations écrites pourront être :

- soit consignées directement sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet en mairie de PLUMERGAT ;
 - soit adressées par voie postale à l'attention de la commissaire enquêtrice en mairie de PLUMERGAT, Place du Castil, 56400 Plumergat ou par courriel à l'adresse suivante : accueil.mairie@plumergat.fr
- Les observations transmises par courriel seront consultables sur le site internet www.morbihan.gouv.fr

La commissaire enquêtrice siègera à la mairie de PLUMERGAT où elle recevra en personne le public les jours et heures suivants :

Lundi 19 août 2019, de 09H00 à 12H00

Mercredi 28 août 2019, de 14H30 à 17H00

Mardi 3 septembre 2019, de 14H30 à 17H00

Dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête publique, la commissaire enquêtrice remettra au préfet l'ensemble du dossier soumis à enquête publique accompagné des registres et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique auprès de la mairie de PLUMERGAT et auprès de la préfecture du Morbihan – direction de la citoyenneté et de la légalité – Place du Général de Gaulle – 56019 VANNES CEDEX, ainsi que sur son site internet www.morbihan.gouv.fr

Vannes, le **10 JUIL. 2019**
Le préfet,

Pour le préfet, par délégation,
Le Secrétaire Général,

Guillaume QUENET